

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT et/ou du CSE en matière de santé, de Sécurité et des Conditions de travail

Objectif :

Général

Maîtriser les rôles et attribution de la CSSCT et/ou du CSE dans le cadre de ses missions de santé, sécurité et conditions de travail.

Opérationnels

Le stagiaire sera capable de S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail Faire de la CSSCT et/ou du CSE un interlocuteur de l'entreprise en matière de sécurité.

Aptitude :

Être membre de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Personnes concernées :

Membre du CSE ou CSSCT

Prérequis :

Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

Méthodes pédagogiques :

Face à face. Étude de cas, exercices Présentation et utilisation d'outils pratiques. Visite de l'entreprise (sur site).

Moyens d'évaluation :

Une évaluation des acquis sera réalisée tout au long de la formation (tests ou exercices). Évaluation de fin de stage Après examen : Une attestation de formation est envoyée à l'entreprise à la suite du stage. Une évaluation du déroulement de la session de formation est demandée aux stagiaires.

Délais d'accès :

Dès contractualisation

Suite de parcours :

/.

Débouchés :

/.

PROGRAMME

- 1 - Les acteurs de la sécurité : rôle, missions et fonctionnement
 - Connaître et comprendre les enjeux de la prévention dans les entreprises
 - Identifier les acteurs et les interlocuteurs en matière de santé, sécurité et condition de travail
 - Rôle, mission et fonctionnement de la CSST et/ou du CSE
 - Savoir identifier les thèmes d'action de la CSST et/ou du CSE
 - Savoir organiser une visite des locaux

- 2 - La démarche de prévention globale des risques
 - Les différents types de danger et situations à risques
 - Le droit d'alerte
 - Le droit de retrait
 - Les 9 principes généraux de prévention
 - Le compte Professionnel de Prévention (C2P)
 - Le document unique
 - L'ordre du jour
 - Le plan de prévention
 - L'obligation de formation à la sécurité
 - Les documents et registres de prévention mis à disposition de la CSSCT et/ou du CSE

- 3 - Les accidents, incendies et maladie professionnelles
 - Savoir analyser l'accident de travail
 - L'arbre des causes
 - Le choix des solutions
 - La fiche de suivi
 - Cerner l'importance des troubles musculo squelettiques
 - Appréhender Les différents risques liés à l'activité professionnelle.

- 4 - Les Risques Psychosociaux
 - Présentation des RPS
 - Les actions de la CSSCT et/ou du CSE
 - La politique de prévention avec l'intégration des RPS dans le document unique

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif du groupe : 2 à 8 stagiaires

Durée formation : 3 jours (21 heures) pour un effectif de moins de 300 salariés.

Lieu : Intra ou Interentreprises

Dates : consultez notre planning ICI

Tarif : à partir de 4127,70€

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles.

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

